

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 28 MARS 2012

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15.....
Nombre de présents.....9.
Nombre de votants.....9.

L'an deux mil douze et le vingt huit mars à dix huit heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Présents : Mesdames et Messieurs Gilbert DUPONT; Guy BOUDINET ; Patrick BIDAUD ; Alain BLETON ; Christine GANDOLFE ; Caroline KEBAILI ; Chrystel LE QUANG ; Vincent PELLEGRINELLI et Danielle GRIVEL DELILLAZ

Date de convocation du conseil municipal :
21/03/2012

Absents : Mesdames Gisèle AMBROSIANO ; Marie LEISERING et Monique WEITTEN GIRARD et Messieurs Stéphan GADAUD ; François DEVILLERS et Stéphane BOURSON.

COMMISSION SYNDICALE GAVET CLAVAUX : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur Le Premier Adjoint présente le compte administratif de l'exercice 2011 du budget de la section syndicale Gavet Clavaux, qui peut se présenter ainsi :

**SECTION INVESTISSEMENT : NEANT
SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Résultat à la clôture de 2010	55 198.31 €
Part affectée à l'investissement en 2010 = c/1068 de 2011	0 €
Net disponible au titre de l'excédent reporté	
Résultat de l'exercice 2011	- 8 221.88
Résultat définitif au 31 décembre 2011	46 976.43€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
DECIDE d'affecter les résultats excédentaires

- en report à nouveau en section de fonctionnement en R 002 de 20 313.43 €
- en 1068 en investissement : 26 663 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.



Pour copie certifiée conforme,
Le Premier Adjoint,
G. BOUDINET

